

# Pack Gestion

Version en ligne uniquement

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Choisir le bon statut et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de son choix
- Comprendre les mécanismes financiers de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation
- Vérifier la viabilité économique et financière de son projet
- Mettre en place une organisation administrative et comptable efficace

## PROGRAMME

- Jour 1 : Choisir un statut - la présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (*activité, protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations*)
- Jour 1 et 2 :
  - Appréhender les documents de synthèse comptables : bilan, compte de résultat et tableaux de bord...
  - Elaborer son plan de financement
  - Réaliser l'étude prévisionnelle de son projet d'installation, identifier ses ressources et les points clés de la faisabilité de son projet
- Jour 2 :
  - Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges
  - Savoir appréhender la rentabilité du projet en intégrant la capacité à rembourser les engagements bancaires
  - Anticiper l'organisation administrative et comptable de son entreprise

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- A distance : entrée et sortie permanente – détail et contenu disponible au verso

## FORMATEUR

- A distance : Vidéo accessible sur la plateforme [www.e-formation-artisanat.fr](http://www.e-formation-artisanat.fr)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz en fin de formation  
Questionnaire de satisfaction

## ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Le service accueil vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact.

Mise à jour le 23/11/2021

## LES +

- Conseillers experts de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Connaissance approfondie de la vie économique locale
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

## PUBLIC

- Porteur de projet création/reprise
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Retraité

## PRÉREQUIS

Accès à Internet

Pour les passerelles, les débouchés et suites de parcours : consulter le catalogue en ligne ou contacter la CMA

## LIEU

CMA du Cantal – Aurillac

## DATES / HORAIRES

21 heures

## TARIF

315 € Net de taxes

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

## DÉLAI D'ACCÈS

A distance : Accessible pendant 30 jours à compter de l'ouverture des droits sur la plateforme

## CONTACT

Accueil  
Village d'entreprises  
14 Avenue du Garric  
15000 AURILLAC  
04 71 45 65 00  
[monique.delpuech@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:monique.delpuech@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00098

Déclaration enregistrée sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

**MODALITES – FORMATION A DISTANCE**

Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser : **appropriation en ligne de concepts indispensables à la conduite d'un projet de création et interactivité au travers de quiz – modules actionnables pendant 30 jours à compter de la date d'accès à la plateforme.**

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance : **suite à un premier entretien avec la CMAD, un quiz de positionnement est à réaliser donnant ensuite accès aux modules retenus. Au niveau de chaque module une évaluation est réalisée au travers de quiz et d'exercice en ligne. Un RDV en fin de formation d'1 heure environ est proposé pour faire le point sur le parcours, sous les modalités suivantes : un conseiller en création et/ou gestion d'entreprise de la CMA du Cantal vous contactera pour prendre rendez-vous.**

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire :

- **pour tous problèmes techniques susceptibles de nuire au bon suivi de votre formation en ligne, nous vous proposons de faire un mail en indiquant le/les problème(s) rencontrés, à l'adresse mail suivante : [serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr)**

- **concernant le suivi pédagogique et l'entretien de fin de parcours : les coordonnées d'un conseiller en création / reprise d'entreprises vous seront fournis dès le démarrage de la formation.**

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation : **le référent de la CMAD est un conseiller expert en création et/ou gestion d'entreprise.**

**LES +**

- Conseillers experts de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Connaissance approfondie de la vie économique locale
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

**PUBLIC**

- Porteur de projet création
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Retraité

**PRÉREQUIS**

Accès à Internet

Pour les passerelles, les débouchés et suites de parcours : consulter le catalogue en ligne ou contacter la CMA

**LIEU**

CMA du Cantal – Aurillac

**DATES / HORAIRES**

21 heures

**TARIF**

315 € Net de taxes

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

**DÉLAI D'ACCÈS**

A distance : Accessible pendant 30 jours à compter de l'ouverture des droits sur la plateforme

**CONTACT**

Accueil

Village d'entreprises

14 Avenue du Garric

15000 AURILLAC

04 71 45 65 00

[monique.delpuech@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:monique.delpuech@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00098

Déclaration enregistrée sous le numéro

84691788769. Cet enregistrement ne vaut

pas agrément de l'Etat